

Commerce, Artisanat, PME-PMI, Tourisme et services

Les quatre axes prioritaires de l'action du ministre Madeleine Berre

MZM

Libreville / Gabon

Faire du ministère du Commerce, des PME-PMI, de l'Artisanat, du Tourisme l'un des départements phares de notre pays, construire l'image d'un ministère qui accompagne les acteurs économiques de toute taille, se préparer pour capitaliser sur le plan touristique la Can- 2017, sont les points saillants du plan d'actions de Mme Berre présenté au personnel de son département.



Photo : DR

Madeleine Berre (à droite), avec sa déléguée Irène Lindzondzo à ses côtés, déclinant son programme d'activités pour 2016-2017 à la tête du ministère du Commerce.

APRÈS cent jours passés à la tête de son ministère, l'avènement de l'année 2016 et les défis dudit département, eu égard au contexte économique international marqué par la chute du prix du baril de pétrole, Madeleine Berre, ministre du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat, du Tourisme et du Développement des services a rencontré les directeurs généraux, le personnel, les partenaires sociaux, ainsi que la presse pour présenter sa feuille de route stratégique pour les prochains mois. Un plan d'actions fondé sur quatre axes et inspiré du Plan stratégique Gabon émergent. La cérémonie a eu lieu, le 30

décembre 2015, à l'Immeuble abritant les services de son ministère, sis à Awendjé. Pour Mme Berre, il faut agir vite, afin que s'accélère la diversification, en marche, de l'économie nationale. Les quatre axes déclinés constituent un plan d'actions cohérent visant à consolider le tissu économique. Ses collaborateurs doivent donc se l'approprier, afin d'en garantir le succès. Ce plan d'actions comprend comme piliers ou axes d'exécution l'artisanat, l'entrepreneuriat, le commerce, le tourisme et le développement des services. S'agissant de l'artisanat, Mme Berre souhaite une professionnalisation de ce

secteur riche de 280 corps de métiers et qui enregistre 80 % de la population active. Qu'il s'agisse de l'artisanat d'art (vannerie, poterie, tissage, sculpture, peinture), de production (boulangerie, pâtisserie, charcuterie, épicerie fine, élevage) ou de service, « il est devenu nécessaire que ces acteurs vivent du fruit de leurs activités », estime-t-elle. "Le village artisanal de Noël" répond à cet impératif. A terme, il est question d'aguerrir les artisans, afin qu'ils proposent une offre aux touristes sportifs qui viendront pendant la CAN 2017, au Gabon. Sur le deuxième axe, Mme Berre a indiqué qu'il est orienté « vers la promotion



Photo : Archives l'Union

Le développement du secteur touristique sera une priorité pour les responsables de ce département.

de l'entrepreneuriat par la création d'un tissu national de PME-PMI, capables de s'inscrire de façon pérenne dans notre économie. Un tissu constitué de PME, véritables partenaires du développement de notre pays par une contribution forte à la formation du PIB ». Dans ce sens, le membre du gouvernement a évoqué la mise en place d'une Maison de l'entreprise à la disposition des promoteurs. Tout comme la création d'un pôle de formation qui offrira « aux entreprises les compétences adaptées à leurs besoins en droit fiscal, droit du travail, droit social, bilan comptable, en plus d'encourager l'esprit d'entreprise. »

INCUBATEUR D'ENTREPRISES • Par ailleurs, le plan d'action sur l'entrepreneuriat prévoit la mise en place d'un incubateur d'entreprises, grâce à des partenariats noués avec des bailleurs de fonds privés et les concours d'experts spécialisés en la matière. Enfin, Mme Berre envisage la mutualisation des petites entreprises pour les rendre plus fortes. Dans cette optique, une opération d'identification des PME-PMI a déjà commencé. S'agissant du commerce tant national qu'international, la ministre insiste pour que l'administration soit au service des opérateurs économiques. Que cette

administration soit perçue comme un organe à l'écoute des opérateurs économiques et mue plus par la volonté de les accompagner, plutôt que d'être perçue uniquement comme une administration animée par la soif de réprimer et percevoir des amendes. Cela incitera les petits opérateurs économiques à se formaliser. Car, disent-ils, quand ils sont dans l'informel, ils sont tranquilles, quand ils se formalisent, alors les taxes et redevances pleuvent. Enfin, s'agissant du tourisme et développement des services, c'est maintenant qu'il faut soutenir les opérateurs économiques en définissant l'offre touristique au sens large, avance la ministre. D'où l'examen en cours de la loi devant actualiser et régir le tourisme en République gabonaise.

Précision

POUR des raisons techniques indépendantes de notre volonté, nous ne sommes plus en mesure de publier la suite du Librepropos du Pr Guy Rossatanga-Rignault intitulé : Une affaire de Cop ! Petite sociohistoire d'une négociation multilatérale. Toutes nos excuses à l'intéressé et à nos lecteurs.

le professionnel de la location
courte et longue durée,
accompagne vos déplacements
où que vous soyez

Libreville - Franceville - Port-Gentil

- LCD
- LLD
- GPS
- BOSCH
- Carrosserie
- Réparation

Photos non contractuelles, dans la limite des stocks disponibles et sur tarif en vigueur

GESPARC représentant exclusif de TOYOTA GABON et SODIM TP à Port-Gentil

LIBREVILLE - ZI Oloumi - BP 31 - Tel : (241) 07 08 28 05 - 07 14 01 58 - 06 40 07 80 - 06 22 05 75
 PORT GENTIL - BP 541 - Tel : (241) 01 55 02 40 - 04 81 60 99 - 06 00 88 58
 FRANCEVILLE - Tél. : (241) 07 79 53 08 - email : gesparc@groupesogafric.com - www.gesparc.com

Nous construisons l'avenir